



Programme



- 1- **L'obtention du brevet et les certificats complémentaires de protection, bio/médical** : Conditions de brevetabilité et procédures de dépôt français et européen.
- 2- **L'exploitation du brevet** : Actes et actions en contrefaçon, contrats d'exploitation, titularité du droit et inventions de salariés

Chaque thème envisage les décisions de jurisprudence française et européenne de l'année écoulée.

Lieux, dates et horaires :

- L'obtention du brevet** : Réunion Zoom* : **Judi 20 octobre 2022** de 9h30 à 16h30
Lyon, Hotel Charlemagne* : **Judi 24 novembre 2022** de 9h30 à 17h30
- L'exploitation du brevet** : Paris, Maison de la Chimie* : **Judi 17 novembre 2022** de 9h30 à 17h30
Lyon, Hotel Charlemagne* : **Vendredi 25 novembre 2022** de 9h30 à 17h30

* Si la situation sanitaire n'est pas favorable, nous proposerons ces formations en distanciel

Tarifs

Tarif normal :

1 jour = 740 € HT – 888 € TTC

2 jours = 1 260 € HT - 1 512 € TTC

Pour les membres ASPI / GRAPI / LES France :

1 jour = 680 € HT – 816 € TTC

2 jours = 1 170 € HT - 1 404 € TTC

Pour les membres de soutien ASPI : 50 € TTC chaque séance

Inscription en ligne sur notre site www.fnde.asso.fr ou par courriel adupont@fnde.asso.fr

Jean-Christophe GALLOUX, Professeur à la faculté de Droit de Paris II, Membre du CSM
Pierre GENDRAUD, Expert en PI auprès de la Cour d'Appel, Membre du CA de l'ASPI, ancien président de l'ASPI
Géraldine GUERY-JACQUES, Directrice du service Propriété Industrielle : Brevets, Groupe Seb, Présidente de l'ASPI
Claude JUPIN, Conseil en Propriété Industrielle, Cabinet Nony
Christian LE STANC, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Avocat Cabinet Le Stanc
Emmanuel PY, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne
Jacques RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE
Laurent TEYSSÉDRE, Mandataire Européen en Brevets, Saint-Gobain, Membre de l'ASPI
Privat VIGAND, Professeur au CEIPI